

et parfois même à Brandon pour y prendre l'avion. Comme vous le savez, nous avons eu le blizzard de Winnipeg et, fréquemment, dans les localités plus petites, cela peut survenir une fois ou deux par mois. Lors de ce dernier voyage, nous avons dû laisser nos voitures à Winnipeg; nous avons pris le National-Canadien à Brandon et nous avons fait conduire nos automobiles à Winnipeg avec l'intention de les utiliser pour le retour. Nous ne sommes pas complètement maîtres de notre destinée. Je crois, comme vous l'avez dit, qu'il y a une tendance à utiliser l'avion; mais il y a aussi un retour, un autre cycle, au chemin de fer, pourvu qu'il soit efficace et qu'il réponde aux besoins. Il y a place dans l'économie pour les deux modes, et, comme toutes les choses nouvelles ou les nouvelles modes, nous nous précipitons tous dans le même sens, et puis, nous en revenons petit à petit.

Le PRÉSIDENT: Merci beaucoup, monsieur Doak, je sais que vous désirez partir tôt. J'espère que nous vous reverrons sous peu.

Nous avons M. Norman S. Bergman, vice-président du comité des transports de la Chambre de commerce de Brandon et vice-président des Chambres de commerce du Manitoba. M. Bergman a comparu devant nous à Ottawa le 24 mars avec la délégation des maires de l'Ouest. Le mémoire soumis par la ville de Brandon, Manitoba, a été imprimé et apparaît comme appendice H du procès-verbal de jeudi le 24 mars. M. Bergman représente la ville, la Chambre de commerce et la Commission de l'industrie de Brandon. Comme le mémoire soumis est déjà imprimé dans nos procès-verbaux, M. Bergman ne nous donnera que les grandes lignes et répondra ensuite aux questions.

● (2.50 p.m.)

M. BERGMAN: Merci, monsieur le président. J'ai plutôt l'impression d'être un homme vidé, parce que j'ai entendu les autres parler d'à peu près tout ce que je voulais dire. Une répétition serait fastidieuse, ainsi je me bornerai à quelques observations. Quant à la présence de notre mémoire dans vos procès-verbaux, vous vous souviendrez que nous l'avions déposé tout simplement, sans le commenter. Ce matin, je crois que le maire Magnacca a commenté les souhaits de bienvenue à l'adresse de ce Comité qui apparaissaient hier en page éditoriale du *Sun*, de Brandon; article qui, en plus, contenait quelques informations. En plus de vous souhaiter la bienvenue au nom des diverses sociétés que je représente, je désirerais, monsieur, déposer ceci pour votre procès-verbal et je n'en lis que la première ligne:

Brandon souhaite la bienvenue aux membres du Comité des transports et des communications de la Chambre des communes qui siègera ici demain.

Ce texte est très substantiel, mais je pense que pour épargner du temps, il serait préférable de le déposer tout simplement.

Le PRÉSIDENT: Nous avons une proposition pour le faire imprimer; elle a été proposée par M. MacEwan et appuyée par M. Caron. L'éditorial du *Sun* de Brandon du mercredi le 11 mai, qui est intitulé «*The Dominion*», apparaîtra à sa place dans le compte rendu du témoignage de M. Bergman.

M. BERGMAN: Monsieur le président, je voudrais faire une remarque que personne n'a encore faite ici. Nous l'avons nous-mêmes faite à quelques reprises en discutant de cette question. Je crois qu'il me faut vous dire que j'ai aujourd'hui le pressentiment de lutter pour deux choses. L'une, est le retour du *Dominion*, au sujet duquel vous avez recueilli un nombre considérable de témoignages. Cependant, je veux que l'on me comprenne bien, je l'ai dit à la réunion du Conseil national d'administration de la Chambre de commerce du